



Vous avez dit participation ? Plus facile à dire qu'à faire...



Lutter contre les exclusions avec les personnes concernées, à tous les niveaux, est-ce possible ?

« *Ce qui est fait pour moi sans moi, est fait contre moi* »
(Nelson Mandela).

Souvent peu écoutées et sous-représentées dans les différentes instances, les personnes en situation de précarité peuvent être persuadées qu'elles n'ont rien à exprimer, que leur parole est sans importance. Pourtant, leur expérience de vie leur confère des savoirs et des compétences dont la société a besoin pour combattre la pauvreté et l'exclusion.

Depuis plusieurs années, ATD Quart-monde développe une démarche innovante permettant de créer les conditions pour que les savoirs issus de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puissent dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels : « le croisement des savoirs et des pratiques ». Croiser, c'est se confronter, s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre, pour construire une plus-value.

L'enjeu n'est pas seulement une meilleure compréhension réciproque, mais également la mise en œuvre d'une démarche permanente de démocratie participative au sein de laquelle les personnes en situation de pauvreté seront acteurs à part entière.

Marie-Paul Legras-Froment
Présidente d'Entraide et Solidarités

Enfants en péril

« Les abonnés au journal *La Croix* ont découvert en gros plan, le 23 mars dernier, page 9, le visage d'un enfant. Dans l'inscription sous-jacente, il vous dit, les yeux dans les yeux : « Je n'ai ni ton regard, ni ton sourire. Pourtant, je suis bien un de tes héritiers ».

C'est **La Chaîne de l'espoir** qui a fait placer ici ce portrait. Elle œuvre depuis 1994 pour donner accès aux soins aux enfants des pays défavorisés. Elle s'adresse à aux donateurs, avec sa devise « Ensemble, sauvons des enfants ».

Quelques jours plus tard, dans le même journal, cette annonce : Filippo Grandi, commissaire des **Nations Unies pour les réfugiés**, a déclaré le 20 mars : « *La guerre en Ukraine est si dévastatrice que dix mil-*



lions de personnes ont fui, soit déplacées à l'intérieur du Pays, soit réfugiées à l'étranger ». L'Agence a précisé qu'environ 90 % sont des femmes et des enfants. L'Unicef a prévenu de son côté que les risques de traite et d'exploitation auxquels sont confrontés les enfants sont « réels et croissants ».

Ce même jour, je reçois un dossier de **SOS Villages d'enfants** : « *J'ai une grande nouvelle à vous annoncer : cinq nouveaux Villages d'enfants SOS ont été mis en chantier en France en 2022. Actuellement, 194.000 enfants et jeunes sont accueillis en Protection de l'Enfance. Les cinq ouvertures sont l'aboutissement d'années de travail, ils viennent répondre à la situation dramatique que vivent certains. 215 enfants supplémentaires seront accueillis et mis à l'abri* ».

La situation des uns n'est pas celle des autres... mais il m'apparaît que, quelle que soit son origine, elle exige la même attention de notre part : offrir à ces enfants la sécurité, les attaches affectives dont ils ont soif, le bonheur de vivre une vraie vie.

Bernanos écrit dans *Les enfants humiliés* : « *Le monde moderne n'a pas le temps d'espérer, ni d'aimer, ni de rêver. Ce sont les pauvres qui espèrent à sa place* ». Phrase terrible ! Alors que nous voyons notre monde se détruire à petit feu, où malheureusement à grand feu, alors que chaque jour qui passe semble plus noir que la veille, un enfant quelque part nous dit : « *Je suis bien ton héritier* ».

Celui qui vit à nos côtés, celui qui sera là demain : que lui préparons-nous ?

Libres propos de Jean Paillou.

Notre « mission Ukraine » : accompagner et orienter les réfugiés

Dès le 15 mars, la préfecture d'Indre-et-Loire a sollicité les associations en confiant à la Croix-Rouge l'accueil des réfugiés sur le camping de La Ville-aux-Dames, c'est-à-dire la logistique et l'intendance de leur installation, et à Entraide & Solidarités l'accompagnement social et l'orientation de tous les « déplacés » ukrainiens.

Les bungalows ont tout de suite été occupés par 46 personnes sur ce site conçu comme un « sas » pour désencombrer la région parisienne et organiser un hébergement plus pérenne. Notre association a d'abord détaché deux travailleurs sociaux et une responsable, sous la houlette du directeur de l'Hébergement. Et mi-avril, alors que 66 personnes dont une vingtaine d'enfants sont accueillies sur ce terrain des Acacias, cinq travailleurs sociaux y sont affectés : Pauline, Maryline, Claudie, Léa et Nadia.

Leur travail est inédit et compliqué. Inédit parce que les procédures qui concernent les « déplacés » d'Ukraine sont exceptionnelles : délivrance en quelques jours d'une APS (Autorisation provisoire de Séjour), de l'ADA (Allocation aux Demandeurs d'Asile), de la couverture sociale et médicale, d'un titre de transport, possibilité d'attribution d'un logement, d'accès à des soins, à une formule d'apprentissage du français, à la scolarisation des enfants, etc.

Et ce travail est compliqué parce que tout est à mettre en place dans l'urgence, le « qui fait quoi » n'a pas été préétabli dans le détail entre services de l'État, de la Ville, du Département (Maisons de la Solidarité), l'OFII (Office de l'Immigration), les divers organismes, les bailleurs sociaux et les associations. Maryline témoigne ainsi de l'extrême diversité des besoins et donc des demandes : « Certains veulent appeler leur ambassade, d'autres réclament un jogging taille 42, les troisièmes ne savent pas comment se rendre à la Sécu... La principale difficulté c'est évidemment la communication avec ceux qui ne parlent ni français ni anglais. Il y a heureusement une application informatique, et les interprètes de l'association Touraine-Ukraine, mais ils ne sont pas assez nombreux ». Il y eut

donc au début une bonne part d'improvisation dans l'organisation de la vie sur ce site. Des bénévoles d'E&S contribuent au bon déroulement des choses, en conjuguant ici aussi professionnalisme et militantisme...

Un défi de taille

La tâche est lourde surtout parce qu'Entraide & Solidarités n'a pas seulement en charge les quelques dizaines de réfugiés de La Ville-aux-Dames, mais les 450 personnes recensées dans le département à la mi-avril, arrivées sans qu'on le sache, accueillies par des parents ou des amis, hébergées par des « familles citoyennes » ou placées en urgence dans des hôtels. La mission est ici d'entrer en contact avec ces ménages, les identifier, évaluer leur situation administrative, éventuellement sanitaire, leurs besoins et leurs souhaits pour l'avenir... Et tenter de donner satisfaction à tout le monde ! Quantité de messages nous arrivent par



Échange d'informations entre les membres de l'équipe sociale d'E&S



Une réfugiée (à droite) vient aux renseignements dans le bungalow d'E&S

ailleurs de familles candidates à l'hébergement – il y en eut environ 650 – et d'autres qui ont spontanément accueilli des réfugiés mais ne peuvent pas forcément les garder sur la durée. Autant de sollicitations auxquelles il faut répondre, tandis que des propositions de logement sont avancées par les bailleurs sociaux : il s'agit alors d'opérer l'« appariement » entre la typologie du logement, la composition et les souhaits de la famille, etc. Le défi est de taille, et il faut le relever sans préjudice pour les autres publics qui ont besoin de nos services...

Pour les citoyens souhaitant apporter une aide : s'inscrire sur <https://parrainage.refugies.info/>. Pour des ménages déjà hébergés chez des particuliers : nous joindre sur le mail ukraine@entraide-et-solidarites.fr. Par ailleurs, la page d'accueil de la préfecture comporte un lien « Solidarité avec l'Ukraine » où se trouvent l'ensemble des informations concernant l'accueil des réfugiés ukrainiens.

La « Nuit de la solidarité » doit avoir des suites

Le 20 janvier dernier, la Ville de Tours s'est associée pour la première fois aux Nuits de la Solidarité, coordonnées nationalement dans une trentaine de villes. Environ 230 volontaires, entre autres d'Entraide & Solidarités, ont parcouru en soirée les quartiers de Tours, à la rencontre des sans abri. Sur les 44 personnes rencontrées, 39 étaient sans abri cette nuit-là, dont 27 hommes, et 30 ont accepté de répondre au questionnaire. D'une moyenne d'âge de 38 ans, 72% étaient sans logement depuis plus d'un an, 44% n'appellent plus jamais le 115, 48% sont sans ressources, 32% accompagnés par un travailleur social, 50% s'estiment mal soignés... Il faut ajouter à cette quarantaine de personnes celles qui n'ont pas été trouvées, les SDF en squats, ceux qui sont temporairement accueillis chez des connaissances, etc. On

notera surtout que cette nuit-là les hébergements d'urgence et les hôtels abritaient 701 personnes, tandis que 15 jeunes étaient hébergés par des adhérents d'Utopia 56, d'autres sans doute chez des militants isolés. Soit un total impressionnant d'environ 800 personnes sans logement durable.

En dehors des besoins matériels immédiats de ces personnes (du téléphone portable aux protections hygiéniques...) **des pistes d'amélioration** sont repérées : ouverture à la fin du printemps d'un nouvel accueil de jour au Sanitas par l'association Emergence, avec bagagerie, douches, espaces d'accueil, etc. Par ailleurs, les horaires du 115 doivent être portés de 10h à 7h du matin (au lieu de 15h-7h), mais à la mi-avril Entraide & Solidarités cherchait toujours à recruter dans ce but, en vain. De

son côté le CCAS prépare l'ouverture d'un « coffre-fort numérique » où pourront être sécurisés les documents administratifs des grands précaires... Enfin, une dizaine de commerçants tourangeaux étaient déjà inscrits en début d'année comme « Commerçants solidaires », pour offrir différents services aux sans abri (stockage des affaires, accès au wi-fi et aux toilettes...).

Pour ce qui concerne la politique du **Logement d'abord** à laquelle souscrit la Ville, l'accent doit être mis sur la prévention des expulsions, « la captation et la production de logements à prix abordables », et de nouvelles places en pensions de famille (deux projets en préparation). Et l'État confirme la création de 52 nouvelles places dans le cadre d'« un chez soi d'abord » (accueil des personnes qui ont des problèmes de santé mentale).



Devenir bénévole à Entraide & Solidarités

Malgré la pandémie qui perdure et en prenant toutes les précautions qui s'imposent, notre association continue d'accueillir de nouveaux bénévoles, pour répondre à des besoins très variés, à Tours ou ailleurs dans le département. Des réunions de présentation de l'association, de ses engagements et des possibilités d'y participer en tant que bénévole, ont lieu le jeudi après-midi au siège de l'association, 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours nord (arrêt Fil bleu tou proche : Danemark, lignes 17, 53, 56). Chacune de ces permanences se déroule en deux sessions, de 14h30 à 15h30, puis de 15h30 à 16h30, le nombre de participants étant chaque fois limité à trois. La prochaine est fixée au 12 mai 2022. Pour nous faire part de vos souhaits et de vos disponibilités, et trouver ensemble les modalités de vos interventions (toujours auprès de professionnels salariés), il convient donc de vous inscrire à l'une de ces permanences, de préférence sur le lien Doodle suivant :

https://doodle.com/poll/58ivnt-5fy9tgz6na?utm_source=poll&utm_medium=link

puis d'envoyer svp un mail de confirmation à francois.curis@entraide-et-solidarites.fr, afin que nous puissions vous prévenir en cas d'annulation ou de modification.

La Petite Maison va prendre le nom de Madeleine Perret

Madeleine Perret est décédée le 1er mars 2020 à l'âge de 97 ans. Bénévole dès avant les années cinquante, au côté du fondateur de l'Entr'Aide Ouvrière, l'abbé Pineau, elle militait notamment au Comité d'Aide aux Détenus (CAD). Présidente du CAD à partir de 1984, elle fut pour beaucoup dans la création en 1987 de la Petite Maison, face à l'entrée de la Maison d'arrêt de Tours, qui accueille aujourd'hui encore les familles de détenus. Pour lui rendre hommage, Entraide & Solidarités a décidé de donner à cette maison le nom de Madeleine Perret, et ce baptême, empêché jusqu'ici par la crise sanitaire, est prévu le 23 juin prochain.

La fréquentation de la Petite Maison elle-même a été freinée par cette pandémie et la suspension des parloirs durant de longs mois. Pour inciter les familles à pousser cette porte où les attendent de dévoués bénévoles, et à y venir avec leurs enfants, un concours de dessins a été organisé durant le mois d'avril, et des récompenses vont être distribuées... Enfin, grâce à un legs, quelques aménagements extérieurs doivent agrémenter et améliorer l'accueil des familles à la Petite Maison.

Des gestes d'entraide

Un grand merci à deux établissements tourangeaux et à leurs responsables qui ont pris, ces derniers mois, des initiatives généreuses en faveur d'Entraide & Solidarités et surtout des personnes que nous aidons. La librairie La boîte à livres, rue Nationale à Tours, a donné plusieurs dizaines d'ouvrages qui ont été répartis entre les petites bibliothèques dont disposent nos centres d'héberge-

ment. Et des personnels de la compagnie d'assurances Macif ont réalisé une collecte de vêtements pour notre maraude et pour les personnes accueillies sur le site de La Maison, à Sainte-Radegonde. Les personnes ou entreprises qui voudraient les imiter peuvent adresser un message à infos@entraide-et-solidarites.fr. D'avance merci !

La participation des personnes accueillies, « tarte à la crème » ou outil d'émancipation ?

Nous sortons d'une période électorale où il a été énormément question de l'abstention des citoyens aux scrutins politiques. Force est de constater que la participation à la vie démocratique est en crise dans notre société ces dernières années. Sans faire de parallèle abusif, on doit noter que la participation des personnes hébergées dans nos associations est tout aussi problématique. Parallèle abusif ? Il faut voir, car dans les deux cas il est bien question de citoyenneté.

Avant la pandémie, la démarche participative progressait laborieusement dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Avec ses confinements et ses nécessaires mesures de précaution et d'éloignement, la crise du Covid a marqué un brutal coup d'arrêt à la vie collective. En ce début 2022, l'heure est à la relance du processus : il faut placer les instances participatives en « réanimation », si on peut oser la aussi le parallèle.... Non pas parce que la loi qui l'impose a vingt ans – déjà ! – mais parce que la participation est un véritable outil de lutte contre l'exclusion.

Encore faut-il que les responsables et les salariés qui encadrent les « usagers » de ces structures en soient eux-mêmes convaincus. Or, le scepticisme est encore très répandu. Dans beaucoup d'établissements, tout se passe comme si la participation des personnes accueillies pouvait se limiter à organiser pour eux un loto ou une sortie à la mer. C'est-à-dire une distraction de temps en temps, alors qu'il doit s'agir d'une façon de travailler avec eux au jour le jour.

Entraide & Solidarités a inscrit l'expression et la participation dans son Projet associatif, et le tout premier axe du Plan stratégique 2017-2020 fixait comme objectifs : « accentuer la participation des personnes accueillies et des salariés en insertion ; développer et harmoniser la démarche participative pour en renforcer l'efficacité ; recenser l'avis des personnes accueillies pour améliorer la qualité des prestations ; rendre les personnes accueillies actrices ». Le nouveau plan le dit autrement : « ancrer nos actions dans les aspirations des personnes... ». C'est dire si l'association et son conseil d'administration ont la volonté d'amener les usagers de nos services à coopérer au fonctionnement de l'établissement qui les accueille, à collaborer à leur propre projet d'émancipation pour, au bout du compte, participer au bénéfice de ce travail en commun : leur cheminement vers l'autonomie et la citoyenneté.

La preuve par les résultats

Pour autant, pas question de faire les malins en considérant que nous sommes « en ligne » avec la loi et que les choses ne peuvent que s'améliorer puisqu'on l'a décidé. « La participation ne se décrète pas », rappelle Samuel Lorilleux, directeur du Pôle Hébergement d'E & S. Elle est partout, la participation, chez nous comme ailleurs sans doute, puisqu'elle va « de la simple information jusqu'à la codécision ». Mais reconnaissons qu'elle n'est nulle part pleinement satisfaisante. « Il faut dire qu'elle dépend de quantité de paramètres sur lesquels nous avons plus ou moins prise poursuit Samuel, et que tout discours ou toute décision dans l'urgence se heurte immédiatement au principe de réalité... ». Sans parler du problème des logements diffus, « où il n'y a pas de partage de situation ». Dans les hébergements collectifs et sur l'ensemble de l'association, il suffit qu'un cadre ou qu'un animateur moteur dans ce domaine soit indisponible ou quitte le service, qu'un imprévu incontournable empêche la tenue d'une réunion importante, qu'un délégué élu des personnes hébergées s'en aille... ou reste trop longtemps au contraire et devienne inefficace !

Il est vrai aussi que « nous sommes tous débordés », et que les difficultés temporaires s'enchaînent jusqu'à devenir permanentes, de sorte que les uns et les autres « ont toujours le sentiment d'avoir mieux à faire ». Là est l'erreur, qui tient souvent à la formation elle-même des travailleurs sociaux : « cela dépend des écoles, mais tous n'ont pas intégré la conviction qu'entendre pleinement la parole des gens a du sens, que leur participation n'est pas une contrainte juridique mais une nécessité, et qu'elle n'est pas du seul domaine de l'animation... » souligne-t-il. Il y a donc des îlots de résistance bien identifiés, et des cadres eux-mêmes qui montrent « peu d'empressement » à considérer comme essentielles l'expression et la

participation des personnes qui leur sont confiées.

On aura compris que ce sont des questions complexes si on ajoute que les usagers de nos services ne sont pas souvent demandeurs et ne s'impliquent pas volontiers. Bien naturellement, pour la majorité du moins, leur premier souci est de trouver une solution à leurs problèmes, pour nous quitter dès que possible ! L'enjeu est de montrer que leur participation fait partie de la solution, et en est peut-être la clé. Comment le montrer sinon en obtenant des résultats, en construisant avec eux des



Samuel Lorilleux
Directeur de l'Hébergement
d'Entraide et Solidarités

réponses concrètes et rapides à leurs demandes ?

Notre association fait peut-être partie de celles où la participation a trop procédé, jusqu'ici, d'une impulsion hiérarchique. Après le « temps mort » dû à la pandémie, de nouvelles élections de délégués se sont déroulées dans nos services, ou des délégués anciens ont été reconduits. Il n'est pas toujours évident de trouver ou susciter des candidatures. Mais « il y aura des volontaires si les résultats sont là insiste Samuel Lorilleux. Le processus s'inscrit dans le temps long, on peut le faire avancer à petits pas ». Et pour accélérer quand même la cadence, il envisage de repérer dans chaque service un travailleur social référent de la démarche participative, au besoin après une formation spécifique, de celles que dispense la Fédération des Acteurs de la Solidarité (lire par ailleurs) : « Partant de si loin, on doit pouvoir faire mieux... »

CVS et GPS, pour se remettre sur la bonne route...

La pandémie n'est pas tout à fait terminée, mais il faut quand même réactiver les instances participatives. Exemples vus de l'intérieur...

Au dernier Conseil de la Vie sociale (CVS) d'Entraide & Solidarités, le 23 février, cinq personnes hébergées représentaient nos quatre établissements. Ce qui est plutôt bien, il ne manquait que le Service des Logements extérieurs (Slex) et les Mineurs non accompagnés. Mais les délégués étaient minoritaires, au côté de cinq travailleurs sociaux, avec la directrice générale et le directeur de l'Hébergement, ainsi que deux administratrices. L'ordre du jour avait été évoqué au GPS (Groupe Participation Solidarité) du 13 janvier, pour cette réunion destinée à « relancer la dynamique ». Une re-prise de contact en quelque sorte. Les sujets à venir en discussion sont plutôt récurrents : « un accès wifi insatisfaisant dans plusieurs structures, pas de poste mis à disposition ou alors vétustes. Que faire pour améliorer cela, est-il possible d'avoir des cours d'informatique au sein des structures ? ». La fourniture de repas confessionnels, notamment « halal », dans nos restaurations collectives : « cette position est-elle susceptible d'évoluer ? La discussion a tourné ensuite autour des difficultés à obtenir le 115 pour les personnes qui sortent d'hébergement ou d'urgence, et enfin, il fut question de chercher

les moyens de modifier la mauvaise image des résidents que peuvent avoir les voisins de certains centres d'hébergement : « Pourquoi ne pas profiter de la fête des voisins ou de la semaine du goût pour une action de rencontre ? Les expériences montrent que la rencontre et le dialogue annulent une bonne partie des préjugés ».

Le GPS rouvre les chantiers

La réunion du Groupe Participation Solidarité du 17 mars dernier (photo) illustre l'une des difficultés de l'exercice. Alors que ce groupe de travail doit rassembler deux administrateurs, un salarié de chaque équipe, un responsable de résidence et le directeur de l'Hébergement (les délégués ne sont pas prévus dans cette instance), une cascade d'imprévus et d'indisponibilités



a fait que seuls quatre animateurs étaient au rendez-vous. Mais d'emblée, les participants ont fait le lien avec le CVS du mois précédent : « les questions posées doivent trouver rapidement une réponse, même s'il s'agit d'une temporisation en vertu de circonstances exceptionnelles, afin de ne pas décevoir les attentes... ».

Avant le Covid, un petit budget propre avait été alloué aux actions du CVS et avait servi à l'organisation d'un loto géant, la question s'impose : « est-il reconductible pour l'organisation d'événements inter-structures, ou pour des actions à l'initiative du CVS et des personnes accompagnées ? ». Puis des problèmes de méthode reviennent en discussion :

« Nous avons échangé sur les pratiques, les spécificités des structures et pratiques en termes de participation. Si le souhait d'une harmonisation avait présidé avant le confinement, une souplesse était aussi souhaitée pour maximiser la participation. Beaucoup de pratiques sont à reconstruire (ou à construire), notamment des moments d'échanges et de rencontres entre les différents hébergements. Comment accueillir les nouveaux dispositifs ? Quelles pratiques pour quel public ?... »

Les délégués doivent prendre toute leur place

Paul, 61 ans, est résident de La Chambrerie, notre établissement médicalisé de Tours nord, depuis deux ans maintenant. Autant dire qu'il a vécu la très pénible période de travaux d'extension de la résidence. Mais au moins, il occupe maintenant une chambre plus spacieuse dans l'aile neuve, où tout n'est pas encore achevé. « Il y avait une déléguée mais elle est partie. J'ai pris des renseignements, les responsables m'ont expliqué le rôle des délégués, et j'ai été élu l'année dernière. Depuis, il y a deux autres représentants, et Cécilia est notre présidente depuis février... » nous explique-t-il. On sent que la fonction reste un peu floue, et la démarche hésitante dans cette résidence où les patients, par la force des choses, passent beaucoup de temps seuls dans leur chambre.

« S'il y a des problèmes entre nous, on doit essayer de les régler. Mais on n'a pas encore fait de réunion, sauf avec les animateurs par exemple pour les fêtes de fin d'année, avec remise de cadeaux... ». Mais Paul, qui se sent « libre de parler avec les responsables », attend d'autres réunions pour évoquer des questions telles que « les téléviseurs qui manquent dans certaines chambres, l'aménagement du jardin, l'organisation d'une formation à l'informatique... ». En attendant, il apprécie que les résidents se retrouvent autour d'un film ou d'un jeu. Histoire d'oublier un peu ses problèmes de santé.



Paul, à La Chambrerie

Lionel est passé par La Chambrerie mais il occupe depuis six ans son studio à la Pension de famille Dolbeau. Au contraire de Paul, il jouit donc d'une large autonomie qui s'appuie sur la résidence Dolbeau et son équipe, sise à l'étage du dessous. Et il y a déjà quatre ans qu'il a été élu comme suppléant de Sabrina, avant que les rôles ne s'inversent l'an dernier. A 73 ans, il est donc le représentant et le porte-parole de la petite communauté des douze pensionnaires, neuf sur place et trois autres dans des appartements du quartier. La vie collective se maintient ici, autour du café du matin, de la confection des repas pris en commun les mardis et jeudis : « l'essentiel, c'est le contact entre nous, même si on doit s'engueuler » affirme Lionel avec conviction.

Toutefois, le Covid s'est fait sentir ici comme ailleurs, et « on va refaire des réunions pour voir ce qui va ou pas ». Il y eut par exemple des problèmes d'éclairage et d'aération des parties communes, tandis que la ventilation des studios est toujours en panne. Mais surtout, « on attend de pouvoir ressortir comme avant, pique-niquer au lac de Joué ou faire un barbecue à Savonnières, faire le marché du dimanche à Amboise puis un restaurant... » se souvient Lionel. Mais après l'île de Ré, Oléron, Le Croisic, les résidents ont déjà programmé en réunion « de famille » une sortie de trois ou quatre jours au Mont Saint-Michel. « S'il n'y a pas de problème... ». C'est tout le mal qu'on leur souhaite.



Lionel, à la Pension de famille

Aux chantiers d'insertion, leur parole compte !

Les salariés en transition n'ont pas la langue dans leur poche. Et ils contribuent, entre autre, à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Bien sûr qu'ils se parlent au quotidien sur les « chantiers » et qu'ils savent dire leurs difficultés quand ils rencontrent un responsable. Mais là, c'est autre chose, c'est la réunion trimestrielle d'expression des salariés en insertion sur le chantier Propreté, qui se tient au siège du Pôle économique, à Chambray. Il y a dans l'air quelque chose d'un peu solennel au début, quand le directeur adjoint du Pôle, Sébastien Lamant, ouvre la réunion qu'il va animer avec le chef d'atelier, Pierre-Tony Intsaby. Les autres chantiers (Espaces verts, Bâtiment, Restauration, Maintenance, Prestations extérieures) sont également réunis périodiquement, autour de Sébastien ou de Sylvain Badonnel, le directeur du Pôle.

Pour ce qui concerne la Propreté, ils sont actuellement 22 à se former pour devenir des pros de l'entretien et du ménage, et 17 (12 femmes et 5 hommes) ont pu se libérer pour participer à ce rendez-vous. Certains ne sont là que depuis quelques semaines, d'autres depuis plusieurs années sur des contrats particuliers. Ils travaillent 26 ou 32 heures par semaine sur huit sites d'Entraide & Solidarités et pour

quelques clients extérieurs. En situation réelle, donc. Le tour de table proposé d'emblée va détendre l'atmosphère car les observations personnelles sont très positives : « Le travail en équipe c'est très bien... L'association m'a aidé dans mon projet... J'ai aussi une aide au logement... Je suis plus épanouie... Les responsables font attention à moi... Ça m'aide à finir ma vie de travail... Apprendre les gestes et les produits, ça permet de pratiquer aussi chez moi... J'apprends aussi le français, c'est un bel accompagnement... ».

Sébastien rappelle qu'on est là pour améliorer les choses, et interroge les participants sur le récent changement des horaires. Il fait plutôt l'unanimité, même s'il n'est pas évident de faire le ménage quand les bureaux sont occupés. Mais les problèmes vont être posés, et des solu-

tions recherchées en y réfléchissant par groupes de quatre salariés. Beaucoup de sujets très concrets seront abordés, des avantages du « balai espagnol » et de l'autolaveuse qui vient d'être achetée à l'installation d'un point d'eau dans les étages de Camus, en passant par le nécessaire nettoyage du matériel lui-même, le calendrier de la liste des commandes et la hauteur des chariots pour éviter le mal au dos...

Raphaël, encadrant technique (avec Julie) est là également pour nourrir la réflexion et noter les suggestions. Ici comme dans tous les services, l'efficacité du travail et le progrès des salariés eux-mêmes dépendront de la qualité et de la rapidité des réponses apportées. Mais tout devrait bien se passer car ils l'ont également dit au début de la réunion : « les chefs ont



Pour un effet d'entraînement au niveau régional

Des conseils départementaux et un Conseil régional des Personnes accueillies (CRPA) fonctionnent depuis longtemps, et pour notre association Christophe Colico, animateur à La Chambrerie en est un acteur assidu, tandis que Catherine Abomé, du Cherpa, est déléguée au niveau régional des personnes hébergées. Pour contribuer au développement de la participation dans la région, la Fédération des Acteurs de la Solidarité a créé un poste fin 2017, confié depuis deux ans à Apolline Bougrat. Bien sûr, le CRPA lui aussi a été mis en pause par la pandémie, qui a renforcé le sentiment d'isolement dans toutes les structures.

Le retour à des activités collectives est bien réel dans beaucoup d'établissements, et Apolline conseille de proposer « des activités nouvelles pour se retrouver, que les gens fassent

connaissance autour d'un moment sympathique, un goûter, un atelier un peu ludique plutôt qu'une réunion de travail... ». Autant d'occasions « de les écouter, de leur accorder du temps et de rebondir là-dessus... ». Car il s'agit évidemment d'aller plus loin, même si le concept de participation dans nos établissements sociaux et médico-sociaux « n'a pas de réelle définition. C'est pourquoi il fait un peu peur à tout le monde, les gens ne s'en sentent pas capables, certains travailleurs sociaux se sentent largués. Là où ça fonctionne, cela vient avant tout des travailleurs sociaux qui y croient, acquièrent un minimum de connaissances et se donnent les moyens... ». Les moyens de quoi ? Avant les moyens matériels, précise Apolline Bougrat, « cela dépend de la manière dont la participation est amenée, proposée aux personnes accompagnées.

Selon moi il faut sortir du cadre institutionnel, le remettre en cause et basculer pour que la personne accompagnée ne se considère plus comme inférieure mais au même niveau que le travailleur social ». Elle confirme que les travailleurs sociaux ne sont pas, ou très peu, formés à cette pratique. La FAS propose d'ailleurs dans notre région des formations à plusieurs niveaux, sur trois jours par exemple. En attendant que de telles formations produisent leurs effets, le CRPA a maintenu ses réunions en visioconférence « afin de créer quelque chose de commun, de déboucher sur des préconisations ». Celle de mars était consacrée aux discriminations, et trois autres sont prévues sur des thèmes tels que les difficultés liées au territoire : mobilités, accès aux droits, accès aux soins, etc.

L'animation, porte d'entrée de la Participation

La pandémie n'est pas tout à fait terminée, mais il faut quand même réactiver les instances participatives. Exemples vus de l'intérieur...



Elisa Sanchez est animatrice auprès des jeunes étrangers qui ont été confiés à notre association, les « mineurs non accompagnés » (MNA), au nombre de 43 en ce moment, uniquement des garçons. Ces jeunes ne sont pas hébergés dans nos établissements mais logés à plusieurs dans des appartements dispersés. Toutefois, ils disposent d'une salle pour se retrouver au Sanitas, où le service est installé (photos). Elisa y a son bureau, et elle souligne une difficulté : « Les jeunes sont dispersés mais en outre ils sont occupés, au lycée, en apprentissage... Il est donc plus difficile de les réunir et d'organiser des activités en commun ». A 23 ans et après un DUT de Carrières sociales, elle a animé beaucoup de colonies de vacances (et effectué aussi un service civique au Kosovo) où les activités collectives allaient de soi. Ici, « le plus souvent on en réunit cinq, une dizaine au maximum ».

En dix-huit mois de présence à Entraide & Solidarités, elle a cependant organisé et accompagné beaucoup de sorties : « les châteaux d'Azay-le-Rideau, Ussé, Villandry, le Clos Lucé, le musée des Beaux-arts – certains entraînent pour la première fois dans un musée – celui du Compagnonnage qui ne manque pas d'intérêt pour leur formation professionnelle, le cinéma, un spectacle de danse, deux voyages à Paris... ». Elisa s'efforce de recueillir leurs souhaits et de bâtir leurs loisirs avec eux, mais reconnaît que la plupart se cantonneraient au football, à la patinoire ou au bowling, à la musculation (mais c'est cher) ou à la boxe : « Beaucoup ne savaient pas ce qu'ils voulaient faire. Ils attendent beaucoup les propositions car ils ne connaissent pas la vie d'ici et ils n'ont pas été habitués à choisir... ».



Leur offrir une ouverture culturelle est un premier pas. « Les rendre acteurs de leurs choix, de leur vie ici et de leur vie future, c'est bien sûr l'objectif, à travailler petit à petit, confie Elisa. On a beau mettre l'accent sur le collectif, le plus souvent c'est quand même du cas par cas ». Il faut dire que ces jeunes ont vécu des drames avant d'arriver ici. Et leur animatrice relève à quel point « ils sont attirés par l'image, ils aiment que soient affichées les photos où ils participent à des activités – il y en a beaucoup aux murs, en effet. Comme s'ils avaient besoin de voir le chemin parcouru, faire un retour sur eux-mêmes et leurs parcours... ».

Charte de la participation des personnes accueillies

Dans le respect des dispositions légales, des décisions de justice ou des mesures de protection judiciaire, ainsi que des décisions d'orientation, en s'appuyant sur le Projet associatif et ses valeurs, tous les acteurs de l'association Entraide & Solidarités s'engagent à :

- Associer les personnes accueillies au fonctionnement et à l'amélioration du cadre de vie, de l'organisation du lieu d'accueil ; à la conception et la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui les concerne, en favorisant leur implication dans la vie associative.
- Promouvoir le droit à l'information claire, compréhensible et adaptée tant sur la prise en charge et l'accompagnement que sur l'organisation et le fonctionnement du service ; le droit à la citoyenneté, en favorisant l'exercice effectif des droits civiques et libertés individuelles ; le droit à la vie privée et à la confidentialité des informations concernant les personnes accueillies.
- Mobiliser les moyens humains et matériels pour rendre accessibles et compréhensibles les documents remis à l'arrivée sur la structure d'accueil ; adapter les moyens de communication à la situation des personnes accueillies ; fournir un règlement et un cadre institutionnel adaptés aux spécificités du lieu d'accueil ; rendre possible l'expression sous différentes formes, tant individuelles que collectives, des personnes accueillies.

« Bien dans ma peau... », une animation pour l'image de soi

Durant dix mois, à l'initiative des animatrices Lisa Caratis (La Chambrerie) et Sophie Mignon (résidence Albert-Camus), plus de 120 résidents ont participé au moins une fois à tout un programme d'actions baptisé « Bien dans... » (Bien dans mon corps, Bien dans ma tête, Bien dans mon assiette...) « qui a permis de sensibiliser les personnes accompagnées à l'importance de prendre soin de soi ».

Il s'agissait aussi de « contribuer à la valorisation de la confiance en soi, de son image et de son corps, et de favoriser les échanges entre les résidents des deux structures mais aussi avec les professionnels et les intervenants ». Car ce programme, dont le bilan est très positif, a été conduit avec le concours d'une coiffeuse à domicile, d'un professeur de yoga et de l'association Sonara (avec aussi une subvention du Fonds d'Initiatives locales contre l'Exclusion). Quelques témoignages éloquentes :



ASMA « J'ai eu un accident en juillet 2020, j'ai suivi des séances de Kiné puis j'ai commencé le yoga. Depuis je peux bouger le genou » ; « Lucie, je lui fais confiance, elle fait ce qu'elle veut. J'aime le shampoing et le massage. J'ai arrêté de faire des couleurs tous les

15 jours, car elle m'a dit que ce n'était pas bon pour mes cheveux, que ça les abîme. Maintenant j'assume mes cheveux blancs, même si je n'ai que 31 ans. »

« En réflexologie, j'ai eu des massages de la tête et des pieds, les deux sont très bien ! Sandra me donne des conseils, par exemple, elle m'a dit de choisir un bonnet souple avec des trous, comme ça, ça me serre moins et je n'ai plus mal à la tête. »



SYLVIE : « Je n'ai jamais été dans un salon de coiffure, avant c'était ma voisine qui me coupait les cheveux. Avec Lucie le moment est cool, elle prend son temps, elle m'explique. Elle a fini par me convaincre de faire une couleur, j'avais peur que ça ne me plaise pas. »

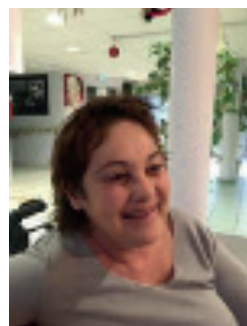
« Le yoga ça me fait du bien aux jambes, j'ai moins mal et Mélanie est contente de moi, j'ai réussi à m'asseoir au sol sur le tapis. Si les séances avaient lieu à Tours Centre ? je n'irais pas, j'aurais peur de me perdre avec les bus, car je ne sais pas lire. J'étais stressée d'aller à Pôle emploi toute seule, mais la dernière fois, comme j'ai fait du yoga la veille j'étais moins stressée ».



AMELIE : « ça faisait trois ans que je n'étais pas allée dans un salon de coiffure. Je n'avais pas le temps avant, et pourtant ça me fait tellement de bien »

ELISA : « Faire du sport, ça enlève le stress. Ne pas bouger ou rester dans sa chambre ce n'est pas bien.

Je voudrais une coiffure avec du gel, car suite à ma chimio, mes cheveux ne repoussent pas pareil. Ils étaient crépus et maintenant ils sont frisés. Je ne veux pas porter la perruque tout le temps car ça me fait mal à la tête. Je la porte seulement le dimanche, car je dois couvrir ma tête. »



YOUSSEUF : « Les gens ici sont malades et inquiets, parfois ils ne pensent même pas à se faire coiffer. Pourtant c'est important vis-à-vis des autres de donner une bonne image de soi. »

ABDON : « Je veux me teindre les cheveux en noirs, pas pour paraître plus jeune, mais parce que c'est une norme de beauté »

Assemblée générale le 9 juin, et nouvelle présidence

Les adhérents d'Entraide & Solidarités, seront convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 9 juin prochain au matin, avec ses salariés et ses partenaires institutionnels et associatifs. Ce sera à la Maison des Sports de Touraine à Parçay-Meslay.

Les invités seront informés en temps utile de l'ordre du jour et des détails de l'organisation. Mais une chose est certaine maintenant : il y aura du changement à la « tête » de notre association. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé Marie-Paul Legras-Froment, présidente depuis huit ans, a souhaité passer la main. Le conseil d'administration a jugé indispensable, à cette occasion, de réorganiser la présidence pour répartir différemment les tâches. François Ferrisse, actuellement trésorier, a accepté d'être candidat à la présidence en s'appuyant sur deux vice-présidents qui assumeront davantage de responsabilités. Les autres

membres du bureau auraient eux aussi des tâches bien définies, et un plus grand nombre d'administrateurs s'impliqueraient eux aussi dans le travail des commissions, des groupes « prospective », des représentations extérieures de l'association... Ce sont du moins les grandes lignes de ce qui sera proposé lors de l'assemblée générale, car tout adhérent peut évidemment se porter candidat au conseil d'administration puis aux autres instances dirigeantes.

Cette évolution fait suite à tout un travail de réflexion et d'échanges entre les bénévoles administrateurs et la direction, les cadres et les représentants de tout le personnel,

engagé depuis 2020. Ce travail a débouché notamment sur un nouvel organigramme, des relations et un fonctionnement remis en ordre entre le conseil d'administration, le bureau, la direction générale et le comité de direction, un mode de management plus participatif, une dynamisation des différents groupes de travail... Autant de mesures mises en œuvre actuellement, avec aussi une revalorisation de la place du bénévolat. Le tout au service d'un Projet associatif révisé et d'un nouveau Plan stratégique, pour appliquer et défendre nos valeurs tout en répondant le mieux possible aux besoins des personnes accueillies.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE jeudi 9 juin à 9h (accueil à partir de 8h30) à la Maison des Sports de Touraine (rue de l'Aviation à Tours nord/Parçay-Meslay). Pour faciliter le travail du secrétariat et ne pas retarder le début de l'AG, n'attendez pas le 9 juin pour vous acquitter de votre cotisation 2022 (toujours 20 € par personne, 5€ si vous n'êtes pas imposable sur le revenu). Être à jour de sa cotisation permet de s'exprimer lors de l'AG, notamment en votant.

Pôle économique : des locaux pour aller plus loin

C'est vraiment un bel équipement qui est maintenant au service des salariés en insertion qu'Entraide et Solidarités accompagne, et au service également de ses propres salariés. A Chambray, le siège depuis 1995 de nos chantiers d'insertion a fait l'objet de toute une année de travaux en profondeur,

pour rénover tous les bureaux et les locaux de service. Des travaux d'ailleurs réalisés à plus de 50% par les salariés en transition eux-mêmes.

L'inauguration qui a eu lieu le 3 mars fut l'occasion pour la présidente d'E&S, Marie-Paul Legras-Froment, et plusieurs administrateurs, d'accueillir parmi une cinquantaine d'invités, le maire de Chambray-lès-Tours, Christian Gatard, et son premier adjoint Didier Vallée, Xavier Gabillaud, Directeur départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, accompagné de Benoît Lesaichère, chargé du Développement de l'Emploi et des Territoires (et entre autre de l'insertion par l'activité économique), des entreprises qui ont participé au chantier... Et la visite des locaux a permis à la directrice générale, Christelle Dehghani, et au direc-

teur de ce Service d'Insertion par l'Activité économique, Sylvain Badonnel, d'explicitier les enjeux et les difficultés rencontrées par les chantiers d'insertion. En présence des salariés permanents de ce service, dont les « chargés de mission emploi », et de salariés en transition, tous ont souhaité le développement de cette activité indispensable pour réinsérer les personnes les plus éloignées de l'emploi, ou intégrer celles qui ont obtenu l'asile de la France. Et remercié tous les acteurs de cette spectaculaire rénovation, autour d'une savoureuse collation évidemment préparée et servie par les personnels de notre atelier Restauration.

Une journée portes ouvertes de ce Pôle économique doit être organisée le 30 juin, lorsque seront achevés également les aménagements extérieurs du site.



**SIPAE, ou Pôle économique d'Entraide et Solidarités, 40, rue Augustin-Fresnel
37170 Chambray les Tours, 02 47 27 62 84, emploi@entraide-et-solidarites.fr
Pour joindre directement notre atelier Restauration, basé à la cuisine centrale au Sanitas : 06 47 87 52 42, et notre atelier Propreté au siège de l'association : 06.01.01.10.15.**

Le pari du nouveau chantier d'insertion

En ce début d'année, le premier chantier du nouveau secteur Éco-Transition de notre Pôle économique a consisté à poser un récupérateur d'eau de 5 000 litres (photo). Il alimente un circuit «secondaire» destiné à faire fonctionner les toilettes, une machine à laver, un réseau d'arrosage...C'est un pari du nouveau chantier d'insertion Éco-Transition d'Entraide-et-Solidarités, pour permettre à des particuliers mais aussi à des entreprises, des associations ou des collectivités, de réduire leur impact direct en besoin d'eau potable venant du réseau de distribution.

En effet, notre Service d'Insertion par l'Activité économique (Sipae), basé à Chambray-lès-Tours, a mis sur pied ce chantier d'insertion axé sur la préservation de l'eau. Les activités principales consisteront en la pose de sols perméables (photo), de toitures vé-

gétalisées ou de récupérateurs d'eau, avec des activités annexes telles que la construction d'abris vélo, de clôtures, ou encore la pose de bornes de charge pour véhicules électriques...

Les salariés en transition devraient accéder à des formations techniques courtes mais «valorisables», comme le Certificat d'aptitude à la conduite de petits engins de chantier

par exemple, pour améliorer leurs perspectives d'emploi au cours de l'accompagnement qui leur sera proposé, comme sur chaque chantier. Les candidatures passent désormais par la «plate-forme inclusion», service qui facilite la mise en relation des personnes éloignées de l'emploi avec les employeurs solidaires.



SIPAE, 40 rue Augustin-Fresnel, 37170 Chambray-lès-Tours, 02.47.27.62.84 emploi@entraide-et-solidarites.fr

Sophie Dubail en charge des « Logements extérieurs »

A la tête de l'important Service des Logements extérieurs (Slex) - plus de 250 logements gérés dans l'agglomération tourangelle - depuis de longues années, Sylvie Percheron est partie en retraite. Pour lui succéder Sophie Dubail, arrivée de région parisienne il y a quelques mois, a pris ses fonctions début avril. Dotée d'un diplôme de CESF (conseillère en économie sociale et familiale), elle a travaillé en Ile-de-France pour une association d'insertion par le logement, et obtenu en interne le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale). Ce qui lui a permis de diriger un service socio-éducatif durant trois ans.



Sophie Dubail est arrivée dans une ville qui ne lui est pas complètement étrangère : elle avait fait des études universitaires à Tours. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'elle avait connu notre association, pour y avoir exercé à la maraude : « et je m'étais dit qu'un jour j'aimerais bien postuler à l'Entraide, se souvient-elle. Votre projet associatif me parle beaucoup, et j'ai à cœur de travailler pour une association humaniste et militante... »

Un nouveau responsable au Cherpa : Cyriac Leroy

Pour remplacer Thomas Tremblay comme responsable de la résidence CHERPA, rue du général Renault à Tours, Cyriac Leroy, 53 ans, arrive avec un solide parcours professionnel. Éducateur en début de carrière, il fut intervenant socioprofessionnel à Entraide & Solidarités (alors Entr'Aide Ouvrière) de 1995 à 2005, puis à l'association Montjoie auprès d'un plus jeune public. Passé à l'association Voyageurs 37 en 2012, il y est d'abord conseiller en insertion professionnelle avant de devenir coordinateur territorial puis directeur adjoint de l'association qui accompagne les gens du voyage. En dernier lieu, Cyriac Leroy



était revenu à l'UPASE 37 de Montjoie comme chef du service d'hébergement et d'accompagnement individuel renforcé. Ce sportif revient donc en terrain connu, pour avoir assuré des fonctions diversifiées auprès de différents publics en difficulté, toujours au sein d'associations locales d'insertion.

La vie s'organise sur le site de La Maison

Nous avons raconté ici, au fil des mois, la naissance de ce projet puis sa laborieuse mise en œuvre, mais c'est maintenant une réalité : sur le terrain municipal de Sainte-Radegonde, en bord de Loire, sont installées sept caravanes et sept tiny houses pour l'accueil de sans abri. Il faut y ajouter un bureau double pour l'équipe sociale, une salle commune et des sanitaires.

Les caravanes sont occupées depuis l'ouverture du site, fin novembre, et trois tiny le sont depuis mars. Deux autres sont prêtes depuis début avril et attendent leurs occupants ces jours-ci. Enfin, sur les deux dernières les finitions intérieures ont été assurées, comme pour les autres, par Gérard, un bénévole, et des résidents volontaires. Mi-avril, dix personnes (dont une femme dans sa propre caravane), vivaient donc sur le site conçu pour en héberger vingt au maximum, avec leurs chiens quand ils en ont (six actuellement). Des résidents choisis par une commission composée de professionnels et de bénévoles qui connaissent particulièrement bien les « grands précaires » qui vivent dans

l'agglomération tourangelle. Les vingt places financées ici par l'État – avec le concours de la Ville pour les installations techniques – sont loin d'épuiser la file d'attente...

Un accompagnement innovant

Pour assurer le quotidien et l'accompagnement social des bénéficiaires, Entraide & Solidarités a mis en place une équipe composée de sept personnes : sous la responsabilité de Pauline Richez (lire par ailleurs) interviennent un éducateur, trois autres travailleurs sociaux (plus un remplaçant « volant ») et deux veilleurs de nuit. Ils assurent une présence sur le site jour et nuit. Et surtout la mise en place progressive de ce dispositif innovant : « les gens ont eu des parcours difficiles, on doit apprendre tous à se connaître » note Pauline.

L'accompagnement social, et médical si nécessaire, est évidemment individuel. Il pourrait passer pour certains par le dispositif « premières heures » qui consisterait à effectuer de courtes missions sur le site, pour se préparer à intégrer un chantier d'insertion. Mais une vie collective s'est construite au-

tour d'un « conseil des résidents », de repas en commun ou de jeux de société par exemple. Il est question d'aller bien plus loin, à partir des souhaits des résidents (un potager...) de leurs compétences (jonglage...) et avec le concours d'autres associations comme La Barque, La Cloche, Cultures du cœur, etc. Les projets ne manquent pas dans le domaine des loisirs, des sorties, de la culture, de l'ouverture sur le quartier aussi (pétanque, fête des voisins...). « Les résidents ont envie de casser l'image qu'on a d'eux... » assure Pauline.

Mais quoi qu'il en soit ce terrain, inondable, n'a été mis à disposition que pour un an et il faudra en partir à la fin de cette année. La recherche d'un autre site se poursuit.



Pauline Richez en maîtresse de Maison

Depuis début février, c'est une jeune femme qui « tient » La Maison, ainsi que la responsabilité de la Maraude d'Entraide & Solidarités. Le parcours de Pauline Richez donne à penser qu'elle est en mesure de composer avec « les tempéraments forts » qu'elle côtoie ici. Installée à Paris il y a quinze ans pour achever ses études de Management et Communication des Entreprises culturelles, elle s'est impliquée comme bénévole au sein d'Emmaüs Solidarité. Cette mission lui a plu au point d'entreprendre un master en Innovation sociale. Elle intègre ensuite un centre d'hébergement d'urgence d'Emmaüs Solidarité comme coordinatrice socio-culturelle.

Et ces dernières années, Pauline travaillait au Samu social de Paris comme chargée de projet socio-éducatif et culturel : une mission « mieux vivre à l'hôtel » qui consistait, pour les 60 000 personnes hébergées dans la région, à « identifier les besoins auxquels les hôtels ne peuvent pas répondre ». Et construire des réponses pour « autonomiser au maximum » ces personnes. Maintenant que sa vie personnelle l'a amenée à s'installer dans le Loir-et-Cher, elle retrouve à La Maison le même objectif : mettre ses occupants sur le chemin de l'autonomie.



Après Route 37, continuer d'« AGIR »...

Depuis deux ans, notre association contribue à l'insertion en Touraine des réfugiés et bénéficiaires de la protection internationale : nous pilotons le consortium qui réunit sous le nom de Route 37 dix organismes et associations. Ce dispositif, qui court jusqu'en juin 2023, est issu du programme d'État PIC (Plan d'investissement dans les compétences). Le gouvernement vient de changer la donne. Pour prendre la suite de ces actions il a lancé un appel d'offres baptisé AGIR (Accompagnement global pour l'Insertion des Réfugiés).

Entraide & Solidarités a répondu à cet appel, mais pas seule là non plus puisqu'il s'agit cette fois d'intervenir sur au moins deux départements. Un accord a été trouvé avec l'association ASLD, de Blois (Accueil, Soutien et Lutte contre les Détreffes) pour couvrir aussi le Loir-et-Cher. Notre réponse commune prévoit qu'E & S sera mandataire de ce « Groupement conjoint non solidaire ». Le financement prévu ne permettra pas de développer toutes les actions actuellement menées par Route 37. L'objectif est d'accompagner 100 personnes par an en Indre-et-Loire, mais pas forcément à la fois en matière de logement et d'emploi.



Contact : Route 37

1 rue Christophe Colomb, 37000 Tours - 02 47 70 11 30
secretariatroute37@entraide-et-solidarites.fr

Entretenir une habitation

Cette action du Centre de Formation se fonde sur des besoins identifiés sur le terrain par des travailleurs sociaux, auprès de familles monoparentales, des femmes françaises et d'origine étrangère, habitant au sein de quartiers prioritaires. Pendant deux mois et demi, à raison de quatre demi-journées par semaine, elles se sont retrouvées autour d'ateliers thématiques (emploi, vie quotidienne, bien-être et création artistique, numérique). Depuis maintenant 5 ans, le Centre forme ces femmes à « L'entretien d'une habitation » durant une semaine. Catherine Leclerc, formatrice, aborde les thèmes suivants : l'organisation et la gestion des différentes tâches demandées par un employeur, les techniques de repassage, l'entretien d'une habitation, l'hygiène et l'équilibre alimentaire, la communication professionnelle.



Contact : Centre de Formation

46 avenue Gustave Eiffel

37100 Tours

02 47 31 87 00

formation@entraide-et-solidarites.fr

E & S a signé le « Contrat d'engagement républicain »

Les associations comme la nôtre, bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État, ont l'obligation de souscrire à ce contrat, ce que nous avons fait. Une disposition que beaucoup ont interprétée comme une marque de défiance envers le monde associatif. Elles doivent aussi informer leurs adhérents du contenu de cet engagement. Ce que nous faisons ici.

La démarche est présentée ainsi : L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un

agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain. Il a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'État. Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.



ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers qui-

conque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

« Si j'étais président(e) » : l'Observatoire des inégalités encourage la jeunesse

Quoi de plus important que d'initier et de pousser les jeunes à s'engager pour réduire les inégalités ? L'Observatoire, dont le siège est à Tours, s'y emploie en particulier au moyen d'un prix « jeunesse pour l'égalité » : 3 000 jeunes de 11 à 25 ans, de toute la France et de plusieurs pays étrangers, ont concouru, et 200 sont arrivés en finale.

En présentant une vidéo ou une affiche sur le thème « Si j'étais président(e)... », ils étaient invités à proposer des solutions pour plus de justice sociale. Au total, 912 groupes ont participé au concours, et 36 équipes regroupant 200 jeunes ont dû être départagées, avant que 11 d'entre elles ne reçoivent leurs prix le 23 mars à Paris. « De l'interdiction du mobilier anti-SDF à l'obligation des CV anonymes, en passant par l'augmentation de la taxation des héritages les plus élevés ou encore la gratuité des protections hygiéniques, les jeunes lauréat(e)s ne manquent

vraiment pas d'idées, commente l'Observatoire. Mais c'est surtout dans le domaine de l'éducation que les propositions ont fleuri : réduction de l'effectif des classes, instauration de cours ludiques, gratuité de toutes les écoles, enseignement de la sociologie dès le collège, création d'une option langue des signes, élections de délégués anti-discriminations, création d'un dispositif d'accompagnement individualisé pour les élèves issus de milieux défavorisés, ou encore instauration d'un revenu pour les étudiants... »

Ce palmarès 2022 se veut « une boîte à idées qui a pour ambition

d'interpeller et de donner envie d'agir... Les jeunes ont des idées et elles méritent d'être entendues et écoutées. » Comme chaque année, les affiches lauréates intégreront une exposition « Jeunesse pour l'égalité », disponible gratuitement au prêt, et viendront compléter l'affichothèque et la vidéothèque de l'Observatoire. Pour voir les affiches et les vidéos lauréates : <https://www.inegalites.fr/Quelles-sont-les-oeuvres-gagnantes-du-Prix-Jeunesse-pour-l-egalite-2022>

Celui-ci, par ailleurs, prépare un nouveau Rapport sur les riches en France, pour lequel il a besoin

d'un soutien public par le biais d'un financement participatif (<https://fr.ulule.com/lesrichesenfrance-rapport2022/>). Et pour « dresser un état des lieux chiffré des discriminations et apporter des explications accessibles à tous », l'Observatoire tourangeau lance un nouveau site : <https://www.discrimination.fr/>

Observatoire des inégalités,
15 rue Jacques-Marie Rougé,
37000 Tours, tel. 02 47 44 63 08,
www.inegalites.fr
contacts@inegalites.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quels sont les droits des déboutés ?

Lorsque la demande d'asile est déboutée, la personne est considérée comme étrangère résidant en France sans titre de séjour. Très peu d'alternatives s'offrent à elle, elle se trouve en situation irrégulière sur le territoire français. Elle peut toutefois envisager :

UN RÉEXAMEN DE SA DEMANDE D'ASILE : La personne déboutée d'une première demande d'asile peut faire une demande de réexamen de sa situation (pas de délai) mais il est indispensable de présenter de nouveaux éléments, de nouvelles preuves crédibles, de manière orale ou écrite. Dans ce cas, la procédure est automatiquement accélérée, elle recommence à zéro et c'est l'OFPRA (Office Fran-

çais de Protection des Réfugiés et des Apatrides) et la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) qui examinent la demande.

UN RETOUR AU PAYS : Si la personne déboutée désire retourner dans son pays d'origine, elle peut bénéficier du dispositif d'aide au retour. Ces aides comprennent une aide administrative et matérielle à la préparation du voyage : réservation des billets de transport, obtention des documents nécessaires au voyage, acheminement du lieu de séjour jusqu'au point de départ, prise en charge des frais de transport, aide financière versée au moment du départ.

SANS PAPIERS MAIS PAS SANS DROITS : Si la personne déboutée n'a pas la possibilité de faire régulariser sa situation et décide de rester sur le territoire, elle sera en situation irrégulière mais elle a de maigres droits. Droit à une adresse administrative pour recevoir son courrier (de nombreux sans papiers ont leur adresse à Entraide & Solidarités, rue Marcel-Tribut à Tours). Droit à l'ouverture d'un compte bancaire dans l'établissement de son choix sur présentation d'un document avec photo (services très restreints).

Déclarer ses revenus chaque année est un droit mais aussi une obligation. L'avis d'imposition ou de non-imposition est une pièce importante pour accé-

der à un ensemble de droits et prestations. Droit à l'AME (Aide Médicale d'État), qui permet de se soigner si on ne bénéficie pas de l'assurance maladie avec prise en charge à 100% des principaux soins. Mais aussi droit aux fonds pour les soins urgents et vitaux pour ceux qui ne bénéficient pas encore de l'AME. Droit de se faire soigner dans les PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé) de l'hôpital public. Enfin, droit à l'hébergement d'urgence via le 115 : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ».

Pierre Trinson
(d'après France Terre d'Asile)

Croix-Rouge et Entraide & Solidarités : un duo efficace

Les archives de Perspectives intitulées " 50 ans de lutte contre la pauvreté à Tours " recouvrent les années 1947-1997. La relation officielle de la Croix-Rouge et de l'EAO (Entr'Aide Ouvrière, à l'époque) y apparaît à la date du 30 novembre 1984 lorsqu'est déclaré à la préfecture le Collectif Pauvreté- Développement (C.P.D.). Ce cartel de 14 associations « se préoccupe depuis 3 ans des questions de pauvreté, de manques, d'isolement, mais aussi d'insertion, de réhabilitation, de promotion ».

Cette énumération permet de découvrir les valeurs qui inspiraient alors la Croix-Rouge, mais il est bon de rappeler que celle-ci avait déjà 80 ans ! Beaucoup de nos lecteurs en connaissent les origines : le massacre de la bataille de Solferino entre les troupes franco-sardes et l'armée autrichienne ; et la signature à l'inspiration du Suisse Henri Dunant de la première Convention internationale de Genève sur la protection des victimes de guerre (blessés, prisonniers, civils) le 22 août 1864.

« Aujourd'hui, la Croix-Rouge française mobilise plus de 60.000 bénévoles et 17.000 salariés... 1037 implantations locales, 56.639 postes de secours lors de manifestations diverses, 577 établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires »⁽¹⁾.

L'implantation en Touraine, de façon permanente, est très importante, rassemblée en 10 Unités locales et la présence dans 34 villes du département. Les actions menées sont bien connues de tous : les vesti-bou-

tiques, les distributions alimentaires, les mises à disposition de voitures avec chauffeurs et, plus encore, les interventions dans les urgences et les secours, les centres infirmiers, etc.



Anne Janin



Croix-Rouge

Des bénévoles de la Croix-Rouge et d'E&S assurent les repas des Ukrainiens accueillis à La Ville-aux-Dames.

Sous la houlette d'Anne Janin (photo), la Croix-Rouge 37 regroupe près de 900 bénévoles. Cette richesse lui permet de répondre à de multiples besoins. Un rapprochement plus spécifique avec notre association existe déjà depuis plusieurs années concernant les maraudes, ou encore la gestion d'un gymnase pour les sans-abri en période hivernale. Mais la guerre d'Ukraine a créé un rapprochement beaucoup plus important en ce début d'année dans le cadre des modalités d'accueil des réfugiés (lire page 3).

En ce moment, c'est là que se vit au jour le jour une étroite mise en commun, où se partagent le suivi social et la logistique, le professionnalisme et le bénévolat : un duo où se retrouvent des valeurs communes au militantisme caritatif.

Jean Paillou

⁽¹⁾ Journal la Croix, 6/09/19

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (nom, prénom) :
 Adresse : CP : Ville :
 Téléphone : e-mail :
 J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € - Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS - 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS.

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178 - Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS - Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16 - Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment - Comité de rédaction : Marie-Paule Mémy, Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson. - Mise en page & en image : Cawet communication - Impression : Les presses de Touraine, Tours. - Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux.